



REGLEMENT PARTICULIER

VTT XCO DES MAKES - 2EME MANCHE DE LA COUPE DE LA REUNION

Le VTT LOISIRS organise la deuxième manche de la coupe régionale de VTT XC le dimanche 02 mars 2025

Lieu : Circuit motocross MAKES RIDES commune de saint louis

Circuit de 3,1Km/Plan en annexe

HORAIRES ET CATEGORIES :

Circuit Spéciale Jeunes		Mise en grille : 15 minutes avant chaque départ			
8H00	U7 (G/F)	Temps	5 à 8 minutes		atelier n°3 du TRJV
8H00	U9 (G/F)	Temps	8 à 12 minutes		atelier n°3 du TRJV
8H00	U11 (G/F)	Temps	12 à 20 minutes		atelier n°3 du TRJV
8H00	U13 (G/F)	Temps	20 à 25 minutes		atelier n°3 du TRJV
Remise des récompenses					
Circuit Grande catégorie 3,1km/Tour		Mise en grille : 15 minutes avant chaque départ			
9H45	VAE Licencié (>18+)	6T			
9H45	VAE Non Licencié (>18+)	6T			
9H47	Dames Juniors Séniors	3T			
9H47	Dames U15 - U17	2T			
9H47	U15 G	2T			
Remise des récompenses					
11H20	Hommes, Espoirs, Master 1	5T			
11H20	Junio U19	4T			
11H20	Masters 2,3,4 (40+)	5T			
11H20	U17 G	3T			
Remise des récompenses					

Rappel : Tout coureur doit connaître le règlement du VTT XCO. Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conforme aux normes en vigueur.

Les Reconnaissances sont interdites pendant les épreuves.

Les ZONES DE DEPANNAGE et de RAVITAILLEMENT seront identifiées.

Tout lauréat d'une récompense doit obligatoirement être présent au protocole portant la tenue de son club respectif.

ARBITRE :

INSCRIPTION :

Les engagements doivent s'effectuer obligatoirement en ligne sur : www.webservices.re avant le 21 février 2025

Les tarifs sont les suivants :

- Licenciés FFC : 12€
- U7 - U9 - U11 U13 : 8€
- +25€/plaque (avec puce électronique) si oubli
- Non licenciés / OPEN (>18+) 25€ (soit 20€ + 5€ de caution pour la plaque). Certificat de moins d'un an obligatoire

Transmettre : Nom, Prénom, Date de naissance, Téléphone et Adresse postale

Les non licenciés (>18+) courent en OPEN

Les non licenciés (>18+) VAE courent pour le scratch VAE

- Tout licencié qui aura oublié sa plaque de cintre 2024 (N° d'attribution lors des différentes épreuves 2024) devra payer 25€ pour l'acquisition d'une nouvelle plaque avec puce électronique.

CHRONOMETRIE : WEBSERVICES

ORGANISATEUR : V.T.T. LOISIRS

Contact : Alexandre DORIS 0692 59 08 91

Email : vttloisirs.974@gmail.com

L'organisation se réserve le droit à toute modification. Pour tout autre points, se référer à la réglementation Fédérale (FFC)

